

ASSOCIEZ
VOTRE ENTREPRISE
AU RENOUVEAU
DU PALAIS D'ÉNA,
SIÈGE DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL

DEVENEZ
MÉCÈNE

**CO-
CONSTRUIRE**
FONDS DE DOTATION



VIVRE ET BÂTIR ENSEMBLE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN



UNE DÉMARCHE INÉDITE : LE FONDS CO-CONSTRUIRE

“



« L'architecte est le constructeur qui satisfait au passager par le permanent. » — Auguste Perret.

C'est fidèle à l'esprit de son créateur que le Palais d'Iéna aura grâce à vous fait peau neuve tout en restant lui-même.

Perret voulait inscrire dans le temps long son œuvre, classée en 1993 au titre des monuments historiques, et la faire dialoguer avec les grandes réalisations qui l'avaient précédée. La salle hypostyle répond au Parthénon autant qu'aux monuments d'Égypte. Il était aussi convaincu que chaque époque devait inventer ses propres formes sans renoncer à l'essence de l'architecture, qui pour lui se donne à voir dans les classiques.

Votre générosité donne à cette ambition les moyens de sa perpétuation. Les travaux engagés permettent de redonner tout son éclat à la salle hypostyle et à l'escalier monumental, de préserver la noblesse du béton et la qualité exceptionnelle des matériaux voulus par Perret, tout en adaptant le palais aux exigences de notre temps, sans renier son identité.

Géothermie, raccordement au réseau de froid urbain, amélioration de la performance énergétique, modernisation des équipements : autant d'innovations pour concilier toujours davantage préservation du patrimoine et transition écologique, monumentalité et respect des grands équilibres énergétiques, et ainsi permettre au Palais d'Iéna d'offrir à la parole publique un écrin à la hauteur des ambitions qu'elle porte.

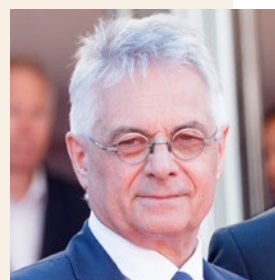
En soutenant cette rénovation d'ampleur, vous aurez contribué à rendre plus éclatant encore ce manifeste d'une architecture indissociablement belle et utile qu'est le Palais d'Iéna, tout en faisant de sa restauration une référence en matière de durabilité, en plein cœur de Paris.

Je vous en remercie.

Claire Thoury
Présidente du Conseil économique, social et environnemental

« Devenir mécène du fonds Co-Construire dans le cadre juridique légal du mécénat, c'est participer à la restauration du Palais d'Iéna. C'est aussi soutenir l'action d'une assemblée représentative de l'ensemble des Français favorisant dialogues et compromis. »

Jean Grosset
Président du Fonds Co-Construire



PARTICIPEZ AU RENOUVEAU D'UN **CHEF-D'ŒUVRE** DE L'ARCHITECTURE MODERNE

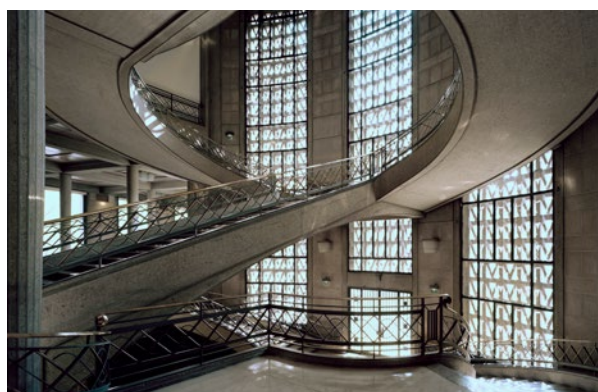
QUAND LE CLASSICISME RENCONTRE L'INNOVATION

Érigé dans le quartier prestigieux du Trocadéro du XVI^e arrondissement de Paris, à deux pas du Palais de Chaillot, le Palais d'Iéna est une œuvre architecturale majeure du XX^e siècle, classée Monument Historique en 1993. Plus qu'un palais, il a été conçu comme un manifeste, une icône de la modernité. C'est d'ailleurs le premier et le seul palais de la République entièrement réalisé en béton apparent.

Construit entre 1937 et 1939, ses colonnes élancées renvoient au style classique des temples grecs, quand son ossature visible et sa galerie lumineuse ouverte sur l'extérieur signent un langage architectural résolument innovant. Un lieu précurseur, où la tradition démocratique héritée de la République d'Athènes rencontre l'esprit visionnaire d'Auguste Perret, son créateur, à qui l'on doit notamment le Théâtre des Champs-Élysées. Car Auguste Perret est un véritable passeur, à la fois imprégné de l'esprit classique de ses prédécesseurs – dont Viollet-le-Duc – et fasciné par les potentialités du nouveau matériau qu'est le béton. Représentant éminent du vivier culturel bouillonnant de ce début du XX^e siècle, il sera un proche de Guillaume Apollinaire, Francis Picabia, Paul Valéry,

Antoine Bourdelle, Georges Braque ou encore Louis Aragon...

04
16



Avec le Palais d'Iéna, Auguste Perret a signé un chef-d'œuvre dont la célèbre colonnade est indissociable d'un quartier parisien particulièrement riche en merveilles architecturales.

SOUTENEZ LES 2 CHANTIERS PRIORITAIRES

1

LA SALLE HYPOSTYLE

Un des lieux emblématiques du Palais d'Iéna, cet espace grandiose illustre pleinement l'ingéniosité d'Auguste Perret. À travers ses dimensions exceptionnelles, l'architecte a laissé apparent la texture du béton, nous permettant de deviner sa composition, et a imaginé un jeu de couleurs en y intégrant du porphyre vert et du marbre rose.

L'œuvre du temps rend nécessaire des travaux d'une ampleur inédite : redonner aux parements et plafonds leurs lumières d'origine, restaurer les dalles afin de garantir la sécurité du public.



05
16



Ces travaux seront entrepris sous la direction de l'architecte en chef des Monuments Historiques en suivant un axe de développement durable et de transition écologique.

2

L'ESCALIER MONUMENTAL, *célèbre dans les écoles d'architecture du monde entier*

En traversant la rotonde du Palais d'Iéna et en pénétrant dans la salle hypostyle, le regard se porte naturellement vers l'escalier monumental qui se dresse en face de l'hémicycle.

Conçu en béton armé, cet escalier à double révolution est une démonstration supplémentaire du talent d'Auguste Perret. Grâce à un ingénieux jeu de porte-à-faux, il semble presque en lévitation, résultat d'innovations techniques dans l'utilisation de coffrages.

Les marches, réalisées en pierres de Vaurion, ajoutent une touche d'élégance. Les détails d'orfèvrerie d'art qui ornent l'escalier, sont l'œuvre de Raymond Subes, qui n'a pas hésité à s'inspirer de ses initiales afin de façonner ces motifs décoratifs.

VOTRE ENTREPRISE À L'AVANT-GARDE DES ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

VOTRE DON A UN IMPACT DOUBLE : PATRIMONIAL ET SOCIAL !

En soutenant le Palais d'Iéna, **vous contribuez à la vitalité démocratique de la France**, et répondez à l'Objectif de Développement Durable n°16 qui promeut le développement de l'État de droit et de la démocratie.

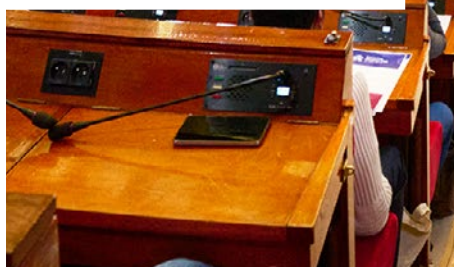
En effet, toutes les sommes engagées par le Fonds Co-construire pour la restauration du Palais d'Iéna sont autant d'investissements réalisés par le Conseil économique, social et environnemental (le CESE) pour le déploiement de ses missions intrinsèques :

- Éclairer les politiques et les débats publics ;
- Évaluer les politiques publiques ;
- Associer la parole citoyenne ;
- Interagir avec les territoires.



LE CESE EN 2023-2024

- Plus de **15 300** citoyennes et citoyens ont pris part aux travaux du Conseil
- **29** travaux adoptés
- **4 cycles de conférences** autour des grandes transitions (*environnement et climat ; égalité femmes-hommes ; vieillissement de la population ; travail*)



EN DONNANT AU FONDS CO-CONSTRUIRE, VOUS ASSOCIEZ VOTRE ENTREPRISE À UN ACTEUR MAJEUR DE L'INNOVATION SOCIALE

Acteur central de la démocratie participative et facilitateur du débat public, le CESE apparaît comme un catalyseur des initiatives innovantes. La force et la richesse de ses travaux résident dans leur approche transversale : chaque question soulevée est étudiée sous les trois prismes : économique, social et environnemental.

En soutenant le Fonds Co-construire, vous accédez à une aide précieuse dans la construction de votre responsabilité sociale et environnementale. Les travaux du CESE vous permettent de :

- **Accéder aux débats publics** pour affiner votre compréhension des attentes sociétales et ajuster votre engagements RSE en conséquence. Chaque année le CESE présente le diagnostic et l'analyse de la société dans son rapport annuel sur l'état de la France.
- **Identifier les risques et opportunités autour d'enjeux de demain** : économie verte, accompagnement des aidants, changement climatique...
- **Bénéficier de l'analyse de projets porteurs d'innovation sociale** inspirants

Le Fonds Co-construire se fait le relais de l'ensemble de ces travaux, et peut proposer à vos instances dirigeantes des temps d'échanges privilégiés sur ces différents enjeux.

Votre don au Fonds Co-construire va bien au-delà de la restauration du Palais d'Iéna, il sert aussi le rayonnement d'une assemblée tout aussi moderne que ce chef d'œuvre architectural. Votre don assure la vitalité des valeurs de démocratie et liberté d'expression.



07
16

ZOOM SUR DES AVIS SUSCEPTIBLES DE VOUS INTÉRESSER :

■ Rapport sur l'état de la France 2023 :

« Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste », octobre 2023

■ Santé au travail :

« Vers une meilleure prise en compte des risques environnementaux au travail », avril 2023

■ Équilibre vie

professionnelle - vie personnelle : « Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis », avril 2024

BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES UNIQUES EN VOUS ENGAGEANT AUPRÈS DU FONDS CO-CONSTRUIRE

LES AVANTAGES

- **Accès privilégié** au Palais d'Iéna pour vos relations publiques et événements d'entreprise
- Invitation au **Club du Palais d'Iéna**, une programmation liant actualité et architecture
- Possibilité d'inventer des **temps forts sur mesure** avec des Conseillers et vos instances dirigeantes

08
16



Visite de l'exposition
Buren-Pistoletto avec
le commissaire d'exposition
Matthieu Poirier, dans
le cadre du programme
public de Paris + by Art
Basel, et grâce au soutien
de la Galleria Continua
– octobre 2023.



Rencontre-débat sur le rôle des acteurs de la philanthropie dans la vitalité démocratique, avec un focus sur l'état des droits des femmes dans le monde. Modéré par Agathe Hamel, Conseillère et Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, avec la participation de Sophie Pouget, Déléguée générale de la Fondation RAJA – Danièle Marcovici et Kenza Tahri, Déléguée générale de Démocratie Ouverte. – mai 2024

09
16



Rencontre-débat sur les nouveaux paradigmes du travail. Modérée par Sophie Thiéry, Conseillère et Co-garante des Assises du travail, avec la participation de Jean-Dominique Senard, Président du Groupe Renault et co-garant des Assises du travail, Astrid Panosyan-Bouvet, Députée de Paris, initiatrice de « Travail en commun ! » groupe de réflexion parlementaire transpartisan sur les mutations du travail, Cécile Gondard-Lalanne et Elisabeth Tomé-Gertheinrichs, co-rapporteuses de la résolution « Le travail en question » du CESE en juin 2023. – mars 2024



VOTRE DON S'INSCRIT DANS LE CADRE LÉGAL DU MÉCÉNAT

et ouvre droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés :

- égale à 60 % de la valeur du don
(40 % pour les dons au-delà de 2 millions €)
- dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires hors taxes
ou de 20 000 € de réduction

(plafond au choix)

La déduction fiscale s'applique à un don financier mais également à un apport marchand en nature ou en compétence. Pour ces dons en nature, la valorisation est celle du stock au bilan pour les biens matériels et du prix de revient pour les prestations de service.



OUVERTURE DU TOIT-TERRASSE SUR LA PLUS BELLE VUE DE PARIS

Au niveau de l'aile Albert de Mun, le toit du Palais d'Iéna bénéficie d'une vue exceptionnelle sur la Tour Eiffel et le Champ de Mars. Cet espace modulable à l'infini, pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes, est désormais accessible et ouvert au public. Il offre aux événements accueillis et organisés par le Conseil un cadre attractif.

GRÂCE AUX PREMIERS DONS

11
16

RESTAURATION DU MOBILIER PIERRE PAULIN

Pour meubler la salle hypostyle, le Palais d'Iéna a bénéficié dans les années 80 d'une importante commande publique du Ministère de la Culture à Pierre Paulin dont le travail s'harmonise avec la vision de l'architecte Auguste Perret. Pierre Paulin est connu pour ses créations aux lignes épurées et le confort de ses sièges visionnaires recouverts de Jersey aux couleurs saturées.

Sous le contrôle du Mobilier national, les éléments clés d'une série de 8 salons s'intégrant dans la salle hypostyle, soit 64 fauteuils, 32 lampadaires et 4 tapis ont pu être restaurés pour retrouver leur état d'origine. Ils sont désormais exposés dans divers espaces de vie du Palais.



PAROLE DE MÉCÈNES

« Je suis fière de participer au Fonds de dotation Co-construire qui permet de préserver ce magnifique Palais en béton. Cette œuvre d'Auguste Perret est incontestablement d'une grande modernité architecturale et esthétique grâce à la couleur des matériaux, le choix des textures, les formes et les jeux de lumière. »

Sophie Sidos,
Présidente de la Fondation Louis Vicat
Vice-Présidente de la holding du groupe Vicat



« Nous sommes très fiers et heureux de pouvoir contribuer à l'entretien de ce lieu qui symbolise l'ensemble des activités du CESE, lieu de la rencontre de la société civile et des organisations qui œuvrent dans le cadre des transitions sociétales. »

Arnaud Breuil,
Directeur des Partenariats et de la Coopération
Up Coop





LE FONDS CO-CONSTRUIRE DU CESE REMERCIE

Mécène Historique

PRADA

Grand Mécène



Mécènes Co-Fondateurs du Fonds Co-Construire



Mécènes Bâtisseurs



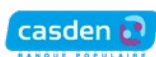
Mécènes Grands Donateurs

KLÉSIA



CGPA

Mécènes Donateurs



Mécènes Bienfaiteurs



Mécènes Amis

ADP - Air France - APEC - Arte Charpentier - BAT Environnement - Beur FM - BESIX RED - Codic - Commerçants de France - Confédération nationale de la Boulangerie - Coop Agricole de France - DubracTP - Entreprises pour l'Environnement - EDF - ELAP Finance - FFB - I love my Job - Institut de formation à la sophrologie - La Fenêtrière - MACIF - Malakoff Humanis - Manpower - Orange - Pierrenoël - PLW Holding - SACEM - SOPVEM - Temps Communs - UDES - UPSO



CONTACT

Si vous souhaitez
en savoir plus, merci de
bien vouloir contacter :

JEAN GROSSET

PRÉSIDENT DU FONDS
CO-CONSTRUIRE

jean.grosset@lecese.fr

06 08 86 42 02

FANNY RODES

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

fanny.rodés@lecese.fr

01 44 43 61 78

06 32 31 92 72



Palais d'Iéna

siège du Conseil économique,
social et environnemental

9 place d'Iéna, 75775 Paris cedex 16

lecese.fr

 [@lecese](https://twitter.com/lecese)

**CO-
CONSTRUIRE**
FONDS DE DOTATION

Vivre et bâtir ensemble la société de demain